

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de conseillers En exercice : 15 Présent : 12 Procuration : 3 Votants : 15 Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0 Réf : 2274 Subvention équilibre au budget parking souterrain</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux le un juin Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire)</p> <p><u>Date de convocation</u> : 25 mai 2022</p> <p><u>Présents</u> : - M. MUFFAT Michel (la Ranche) - M. MUFFAT Bruno - M. DENNE Jean – Claude - M. GAILLARD Guy - Mme MICHAUD Sonia - M. ROSSET André - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie – Laure - M. COCCOZ Patrick - - Mme MCQUADE Alisha - Mme QUOEX Valérie - M. DUCHEMIN Vincent -</p> <p><u>Absents ou excusés</u> : M. BRAIZE Richard - M. MUFFAT Michel (la Glière) - Mme MICHAUD Carole</p> <p><u>Procuration</u> :</p> <p>M. BRAIZE Richard à Mme TAVERNIER Marie M. MUFFAT Michel (la Glière) à M. MUFFAT Michel (la Ranche) Mme MICHAUD Carole à Mme TAVERNIER Marie</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Mme SIBIL Christine</p>
---	--

Vu la délibération en date du 11 avril 2022, concernant la subvention d'équilibre du budget principal à son budget annexe parking 2022

Vu les observations de la sous-préfecture au titre du contrôle de légalité

Madame MICHAUD Sonia, demande au conseil municipal pour faire suite à une observation du contrôle de légalité, de motiver le versement d'une subvention de fonctionnement de 53 500.00 €, du budget principal à son budget annexe « parking ».

Elle précise, que la commune étant station touristique, le versement de cette subvention est nécessaire pour l'équilibre financier de ce budget annexe, afin de conserver des tarifs attractifs, pour le stationnement.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

* **PRECISE** que le versement de la subvention d'équilibre de 53 500.00 € versé du budget principal à son budget annexe Parking est nécessaire pour l'équilibre financier de ce budget annexe, afin de conserver des tarifs attractifs, pour le stationnement.

* **CHARGE** Monsieur le maire de tous les actes relatifs à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Montriond les jour, mois et an que dessus.
Certifié exécutoire

Après transfert- en Sous-préfecture

Le Maire

DENNE Jean - Claude

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'LE MAIRE' at the top and 'MONTRIOND' at the bottom, with a central emblem. The signature is a cursive 'J.C. Denne'.